

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

**INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
13130100 CANADA INC.**

Avis d'intention de procéder à une fusion

Conformément à l'article 149 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ c. A-32.1, Intact Compagnie d'assurance (nom utilisé au Québec par Intact Insurance Company) (« Intact Assurance »), et Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (nom utilisé au Québec par Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada) (« RSA »), qui détiennent l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'assureur, ont donné avis de leur intention de fusionner, en vertu des dispositions de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), avec 1313010 Canada inc. pour ne former qu'une seule société. La date prévue de la fusion est le 1^{er} janvier 2026.

Personnes morales fusionnantes :

Intact Compagnie d'assurance

700, avenue University, bureau 1500-A
Toronto ON M5G 0A1

Les catégories d'activités exercées au Québec par Intact Compagnie d'assurance sont :

- | | |
|--|--|
| - Assurance automobile | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance aviation | - Assurance de frais juridiques |
| - Assurance de biens | - Assurance grêle* |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance cautionnement | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance crédit | - Assurance maritime |
| | - Assurance contre la maladie ou les accidents |

**Les activités dans la catégorie assurance grêle sont limitées à la réassurance*

Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances

700, avenue University, bureau 1500-A
Toronto ON M5G 0A1

Les catégories d'activités exercées au Québec par RSA sont :

- | | |
|------------------------|---------------------------------|
| - Assurance automobile | - Assurance de frais juridiques |
| - Assurance aviation | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance de biens | - Assurance de responsabilité |
| | - Assurance maritime |

- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance cautionnement
- Assurance contre le détournement
- Assurance contre la maladie ou les accidents

13130100 Canada inc.

700, avenue University, bureau 1500-A
Toronto ON M5G 0A1

Personne morale issue de la fusion :

Nom envisagé : **Intact Compagnie d'assurance**
Adresse du siège envisagée : 700, avenue University, bureau 1500-A
Toronto ON M5G 0A1

La personne morale issue de la fusion entend exercer ses activités dans les mêmes catégories qu'Intact Assurance.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») procèdera au réexamen des autorisations d'Intact Assurance et de RSA en raison de la fusion. L'avis de décision sera publié au Bulletin.

Pour plus d'information concernant Intact Assurance et RSA, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'AMF à l'adresse suivante :

[Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie | AMF](#)

Le 20 novembre 2025

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.